

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



26 octobre 2020

SESSION ORDINAIRE 2020-2021

PROJET DE RÈGLEMENT

**contenant le budget des voies et moyens
de la Commission communautaire française
pour l'année budgétaire 2021**

Index

Projet de règlement	2
Tableau annexé au règlement.....	5

PROJET DE RÈGLEMENT

contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2021

SECTION I^{re}

Disposition concernant le dispositif du budget des voies et moyens

Article 1^{er}

Le présent règlement règle une matière visée aux articles 136, 163 et 166, paragraphe 3 de la Constitution.

Article 2

Pour l'année budgétaire 2021, les recettes de la Commission communautaire française sont évaluées à :

	en milliers d'EUR
pour les recettes courantes	15.059
pour les recettes en capital	
soit ensemble	15.059

Conformément au tableau ci-annexé.

Article 3

Le Collège est autorisé à conclure toute opération de gestion financière réalisée dans l'intérêt général de la trésorerie et toute opération de gestion de la dette.

Article 4

Le Collège est autorisé à procéder à une consolidation des trésoreries générées respectivement par le budget réglementaire et par le budget décréteil. La comptabilisation des intérêts sera effectuée exclusivement sur la trésorerie relevant du budget décréteil. Les intérêts débiteurs résultant d'un solde négatif de la trésorerie réglementaire seront supportés, à titre gratuit, par la trésorerie décréteille.

Article 5

Le présent règlement entre en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Bruxelles, le 24 octobre 2020

Au nom du Collège,

La Ministre-Présidente en charge du Budget,

Barbara TRACHTE

TABLEAU ANNEXE AU RÈGLEMENT

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2020	Initial 2021

MISSION 01: DOTATION REGION-BXL

Programme 100: Droit de tirage

Activité 01: Dotation générale

Dotation exceptionnelle de la Région bruxelloise dans le cadre de la gestion de la crise COVID 19							

01.100.01.03.49359					E	-	-
					L	-	-

Totaux Programme 100

E	-	-
L	-	-

Programme 101: Financement missions ex-provinces culture

Activité 01: Dotation générale

Dotation spéciale destinée au financement des missions ex-provinciales (culture)							

01.101.01.01.49359					E	4 560	4 652
					L	4 560	4 652

Totaux Programme 101

E	4 560	4 652
L	4 560	4 652

TOTAUX MISSION 01

E	4 560	4 652
L	4 560	4 652

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2020	Initial 2021

Totaux par mission, répartis selon le premier chiffre du code économique

4. TRANSFERTS DE REVENUS À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

E	4 560	4 652
L	4 560	4 652

Recettes						COCOF			
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2020	Initial 2021		
MISSION 02: DOTATION DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE									
Programme 200: Loi spéciale relative aux institutions bruxelloises									
Activité 01: Dotation générale									
Dotation de la Communauté française (art 82 &2 de la loi spéciale du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloise)									
02.200.01.01.49249	*****				E	10 101	10 101		
					L	10 101	10 101		
Totaux Programme 200				E	10 101	10 101			
				L	10 101	10 101			
TOTAUX MISSION 02				E	10 101	10 101			
				L	10 101	10 101			

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2020	Initial 2021

Totaux par mission, répartis selon le premier chiffre du code économique

4.TRANSFERTS DE REVENUS À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

E	10 101	10 101
L	10 101	10 101

Recettes							COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.		Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2020	Initial 2021
MISSION 06: RECETTES DIVERSES								
Programme 500: Recettes diverses								
<i>Activité 03: Recettes non fiscales générales</i>								
Recettes diverses (Règlement)		*****				E	157	157
06.500.03.01.06009						L	157	157
Recettes du Service de prêt de matériel								
06.500.03.06.06009		*****				E	64	64
						L	64	64
Indus à Récupérer - Personnel (Règlement)								
06.500.03.09.1111		*****				E	53	53
						L	53	53
Indus à Récupérer - Asbl (Règlement)								
06.500.03.10.3300		*****				E	32	32
						L	32	32
Totaux Programme 500						E	306	306
						L	306	306
TOTAUX MISSION 06						E	306	306
						L	306	306

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2020	Initial 2021
Totaux par mission, répartis selon le premier chiffre du code économique							
0.DÉPENSES ET RECETTES NON VENTILÉES							
				E		221	221
				L		221	221
1.DÉPENSES ET RECETTES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES							
				E		53	53
				L		53	53
3.TRANSFERTS DE REVENUS À DESTINATION ET EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS							
				E		32	32
				L		32	32

Recettes					COCOF		
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2020	Initial 2021
MISSION 08: INTERETS FINANCIERS							
Programme 700: Intérêts financiers							
<i>Activité 03: Recettes non fiscales générales</i>							
Intérêts financiers (Règlement)							
08.700.03.01.26109	*****				E L	- -	- -
Totaux Programme 700							
E L							
-							
TOTAUX MISSION 08							
E L							
-							
-							

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2020	Initial 2021

Totaux par mission, répartis selon le premier chiffre du code économique

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2020	Initial 2021
TOTAUX GÉNÉRAUX RECETTES						14 967	15 059
						14 967	15 059
						E	
						L	

Recettes						COCOF	
Allocations de base M. P. A. NO. CE.	Code Fonctionnel		Fonds organiques	Genre	Types de credit	Initial 2020	Initial 2021

TOTAUX GÉNÉRAUX RECETTES, répartis selon le premier chiffre du code économique

0.DÉPENSES ET RECETTES NON VENTILÉES					E	221	221
					L	221	221
1.DÉPENSES ET RECETTES COURANTES POUR BIENS ET SERVICES					E	53	53
					L	53	53
3.TRANSFERTS DE REVENUS À DESTINATION ET EN PROVENANCE D'AUTRES SECTEURS					E	32	32
					L	32	32
4.TRANSFERTS DE REVENUS À L'INTÉRIEUR DU SECTEUR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES					E	14 661	14 753
					L	14 661	14 753

